

CP PARIS LA SANTÉ**DÉCLARATION LIMINAIRE CSA****DU 18 MAI 2026**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration,

**FO JUSTICE SOUTIENT LES ELSP...
MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX**

FO JUSTICE CP Paris La Santé soutient le développement des Équipes Locales de Sécurité Pénitentiaire (ELSP).

Où, les ELSP répondent à un besoin réel.

Où, les collègues ont besoin de moyens renforcés.

Où, les établissements doivent disposer d'équipes spécialisées et opérationnelles.

Mais **FO JUSTICE** refuse qu'un tel dispositif soit mis en œuvre dans la précipitation, sans anticipation et surtout, sans moyens humains supplémentaires.

**DES ELSP À EFFECTIF CONSTANT :
UNE ERREUR STRATÉGIQUE**

L'ouverture des ELSP au CP Paris La Santé est envisagée avec **10 agents, avec régime d'astreinte, alors même que plusieurs collègues ne sont pas encore formés.**

FO JUSTICE rappelle que ce projet est annoncé depuis de nombreux mois.

Une question s'impose :

Comment peut-on lancer un dispositif aussi sensible sans avoir anticipé les effectifs, les formations, l'organisation et les moyens nécessaires à son fonctionnement ?

FO JUSTICE le dit clairement :

Nous ne voulons pas d'une ELSP de façade.
Nous voulons une ELSP pleinement opérationnelle, crédible et sécurisée.

Créer une ELSP en prélevant des effectifs sur des services déjà en souffrance reviendrait à fragiliser les détentions et à déplacer le problème au lieu de le résoudre.

**UNE SITUATION OPÉRATIONNELLE
DÉJÀ CRITIQUE**

+ de 190 %
de surpopulation



+ de 80
matelas au sol



Cellules
tripées



Détentions
saturées

► Des collègues épuisés
physiquement et
psychologiquement

► Une pression sécuritaire
constante

► Multiplication des violences,
incidents, interventions

► Mouvements complexes,
profils psychiatriques,
exposition permanente
au risque



Les collègues travaillent dans l'urgence
permanente, avec un professionnalisme
exemplaire malgré des conditions de plus
en plus dégradées.

FO JUSTICE tient à saluer leur engagement sans faille.

**DES ELSP QUI RISQUENT D'ÊTRE
IMMÉDIATEMENT SURSOLlicitées**

Dans un établissement sous tension constante, les futures ELSP risquent de devenir les intervenants permanents d'un système sous perfusion.

FO JUSTICE refuse que ces collègues deviennent :

- une variable d'ajustement ;
- un palliatif au sous-effectif chronique ;
- une réponse improvisée aux conséquences de la surpopulation carcérale.



Les ELSP doivent constituer une réelle plus-value sécuritaire.
Elles ne doivent pas servir à masquer les carences
structurelles de l'administration.

LES EXIGENCES DE FO JUSTICE

FO JUSTICE demande :



des effectifs supplémentaires, pérennes et identifiés ;



la formation complète de tous les collègues affectés ;



des équipements adaptés aux réalités opérationnelles ;



une doctrine d'emploi claire et stabilisée ;



une reconnaissance statutaire et indemnitaire
à la hauteur des contraintes ;



une organisation anticipée avant toute montée en
puissance du dispositif.

**LES CONDITIONS DE TRAVAIL DOIVENT
DEVENIR UNE PRIORITÉ**

- Les collègues sont à bout.
- Les rythmes deviennent intenable.
- Les risques psychosociaux explosent.
- La fatigue, la surcharge mentale et l'usure professionnelle gagnent tous les services.



FO JUSTICE rappelle avec force :

Les collègues ne sont pas responsables
de cette situation.
Ils en subissent chaque jour les conséquences.

Il est urgent que l'administration place enfin
la protection des personnels au centre de ses décisions.

FO JUSTICE RESTERA MOBILISÉ

FO JUSTICE CP Paris La Santé continuera d'intervenir avec détermination pour défendre les intérêts des collègues. Nous soutiendrons toute évolution utile à la sécurité des établissements.

Mais nous ne cautionnerons jamais des réformes mises en œuvre au détriment des personnels.

Les collègues ne peuvent plus être les variables d'ajustement permanentes d'un système qui exige toujours davantage sans donner les moyens nécessaires.

FO JUSTICE RESTERA VIGILANT • FO JUSTICE RESTERA DÉTERMINÉ • FO JUSTICE À VOS CÔTÉS

Adresse du Bureau local : 42 rue de la Santé 75014 Paris

Mail : cppte@fojustice.fr

Tel : 0183945711

SLP **FO Justice** Paris la Santé

Le : 18 mai 2026

